

Procès-verbal de l'assemblée spéciale dûment convoquée du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 23 Février 2015 à 19.30 heures au centre communautaire du 18 Principale Nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Michel Dénomme, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Réjean Lafond.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures.
Monsieur Alain Fortin maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2015-02-53

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec l'item suivant;

Demande au Ministère des Transports, rue du Collège

Adoptée à l'unanimité

2015-02-54

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS/RUE DU COLLÈGE

CONSIDÉRANT QUE la rue du collège est une route sous la responsabilité du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE la végétation dans le détour de l'entrée du rang trois sud et la rue du collège, la végétation sur le côté gauche empêche la vision des véhicules et cela est très dangereux pour la sécurité;

CONSIDÉRANT QUE vers l'entrée du rang trois nord dans la courbe à droite, il y a aussi de la végétation qui empêche la visibilité des véhicules;

CONSIDÉRANT QU'il y a d'autres endroits où les emprises devraient être aménagées;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le contrat pour le déneigement l'hiver de cette rue et que les endroits ci-avant nommés sont souvent glacés, car la végétation empêche le soleil de faire fondre la glace et empêche les abrasifs de sable et sel d'être efficaces;

CONSIDÉRANT QU'étant donné que la circulation sur ce cette route est très achalandée avec les transports de bois, il serait préférable de réduire la vitesse à 60 kilomètres / heure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de demander au Ministère des Transports de vérifier les emprises de la rue du collège et de voir à faire les travaux nécessaires pour une meilleure sécurité des utilisateurs de chemin et de voir la possibilité de réduire la vitesse.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-55

APPEL D'OFFRES POUR RÉFECTION DU CHEMIN DE LYTTON

CONSIDÉRANT QUE dans sa résolution # 2015-02-51, le conseil municipal mandatait la firme d'ingénieurs de la MRCVG pour préparer les documents d'appels d'offres pour les travaux qui restent à faire sur le chemin de Lytton;

CONSIDÉRANT QUE la firme nous a déposé les plans et devis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de demander des appels d'offres via le site SEAO.

Il est entendu que le conseil ne s'engage à accepter, ni la plus haute, ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-56

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 22.30 heures, Monsieur Réjean Lafond propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes,
Directrice, générale/sec.trés.